

COMPTE RENDU de la réunion du mardi 26 septembre 2023

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2022 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES (EPEFPA) DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

La réunion débute à 9 h 3, sous la présidence de M. Tafai, Mitema Tapati.

Président	M. Tafai, Mitema Tapati	présent	
Vice-président	M. Ernest Teagai	présent	
Secrétaire	M ^{me} Marielle Kohumoetini	présente	
Membres	M. Ruben Teremate	présent	
	M. Félix, Hoa Tetua	présent	
	M. Edwin Shiro-Abe Peu	présent	
	M. Ah Ky Temarii	présent	arrivé à 9 h 11
	M ^{me} Joëlle Frebault	absente	
	M ^{me} Yseult Butcher-Ferry	absente	

PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2022 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES (EPEFPA) DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

(Lettre n° 6163/PR du 28-8-2023)

Présenté par Ruben Teremate

Défendu par :

- M. Patrick Kaiha, chef de cabinet du ministre de l'agriculture et des ressources marines, en charge de l'alimentation et de la recherche,
- M. Jean-Pierre Eugénie, directeur de l'Établissement public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPEFPA),
- M^{me} Maguelonne Azais, secrétaire générale de l'EPEFPA.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT

M. Jean-Pierre Eugénie : Permettez-moi, comme c'est la première fois que l'on fait cet exercice avec vous, d'apporter quelques éléments en vous présentant un peu l'établissement pour que vous compreniez comment l'établissement, qui a quand même des singularités, est structuré administrativement.

On a amené un organigramme qui présente l'établissement avec une structure juridique particulière, qui est singulière pour la Polynésie puisqu'il n'y a qu'un lycée agricole en Polynésie, celui d'Opunohu, mais qui est une structure juridique courante dans les établissements en France.

Il répond à plusieurs objectifs : assurer la formation des jeunes et des adultes et être un support démonstratif pour les professionnels en place et c'est pour cela que l'on a différents pools d'activités. Et dans le cas du lycée d'Opunohu, on a trois pools d'activités appelés centres constitutifs — c'est la raison pour laquelle les comptes vous sont présentés par secteur d'activité. On a, d'une part, un lycée professionnel agricole qui accueille des élèves (du CAP au BTS). Puis, on a un centre de formation pour adultes qui accueille des gens sortis du système scolaire et qui vont se former. Il s'agit soit de professionnels qui vont se former pour se perfectionner, soit des gens porteurs d'un projet et qui vont se former pour s'installer en agriculture. C'est un dispositif nouveau qui date de 2019 qui forme dans premier temps, et dans un second temps, accompagne vers la création de l'entreprise. Et le troisième centre constitutif (troisième pool d'activité), c'est l'exploitation agricole avec 14 salariés qui assurent une mission de production parce que la particularité — et c'est là qu'on arrive à quelque chose de très spécifique aux établissements d'enseignement agricole —, c'est que l'ensemble est un établissement public administratif, c'est-à-dire qu'à l'intérieur travaillent des fonctionnaires ou des agents non titulaires de la fonction publique, et l'exploitation agricole relève du droit privé, c'est-à-dire que ses salariés sont des salariés de droit privé parce qu'elle est considérée comme une entreprise à part entière.

Son objectif n'est pas de faire du profit, mais c'est au moins d'équilibrer son résultat et d'être démonstratif à l'attention des gens qui viennent pour apprendre, que ce soit les jeunes ou les adultes. Donc, cela donne un mode de fonctionnement qui est particulier. Par contre, il n'y a qu'un seul compte financier. D'ailleurs, on a un service qui est transversal à tous les pools d'activités qui s'appelle le secrétariat général qui va suivre les budgets de chaque pool d'activités. Et il y a une comptabilité unique et un seul porte-monnaie. La comptabilité de l'établissement est une. Après, on a des subdivisions par pool d'activités, c'est comme une comptabilité analytique. C'est pour cela que c'est important d'analyser le résultat pool d'activités par pool d'activités. Mais ce qui compte, c'est le résultat final où on a agrégé tous les pools d'activités. Et il y a une mutualisation des pools les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire qu'une année il y a un pool qui va faire un excédent, un autre qui va faire un déficit. Mais ce qui compte, c'est que le résultat de l'établissement dans sa globalité soit maîtrisé.

Donc, voilà pour la présentation de l'établissement.

Maintenant, pour le caractériser, puisque je vous ai donné l'organigramme, aujourd'hui, on est à 93 personnes qui travaillent dans l'établissement. On est en phase d'augmentation d'effectifs élèves accueillis. Évidemment l'année 2022 est un contre-exemple de ce que je vous expose là. Cette année, pour cette rentrée, on a 250 élèves. Pour les années 2021 et 2022, on était dans la période où on sortait des contraintes sanitaires qui ont impacté le recrutement dans les établissements. Il y a eu moins de mobilité des jeunes parce qu'ils viennent de toute la Polynésie et donc ça a impacté le recrutement. Mais là, à la fois parce qu'on parle mieux de l'enseignement agricole aujourd'hui, on parle mieux de l'agriculture d'une façon générale et qu'on travaille mieux avec les services de l'éducation pour présenter ce que l'on fait, on a une reprise d'activité avec une augmentation des effectifs pour cette rentrée. Et pour s'occuper de tous ces jeunes, on a effectivement 93 personnes qui travaillent et on a 35 enseignants. Au CFPPA, ils sont 8. Côté exploitation agricole, ils sont 14. Et côté service technique et administratif, si on cumule tout, ils sont 25, on va dire.

M. Ernest Teagai : Vous parliez de 2020 et 2022. Pourquoi y a-t-il un petit souci en 2020, parce qu'on était en période Covid ? Pourquoi y a-t-il eu une augmentation ?

M. Jean-Pierre Eugénie : On a eu une diminution des effectifs.

M. Ernest Teagai : O.K. Diminution des effectifs.

M. Jean-Pierre Eugénie : Pour 2020 et 2021, il y a eu des effectifs qui ont été inférieurs à 2019. On a eu trois années compliquées (2020-2021-2022), mais c'est quelque chose qui s'est observée dans tous les établissements d'enseignement agricole en Polynésie parce que l'enseignement agricole en Polynésie c'est 10 établissements : il y a le lycée agricole d'Opunohu, deux lycées agricoles privés sous contrat avec le ministère de l'agriculture de l'État c'est-à-dire qu'ils sont privés mais subventionnés par l'État : c'est Taravao et le lycée agricole des Marquises (Nuku-Hiva) et 7 maisons familiales rurales qui sont réparties sur l'ensemble du territoire qui sont elles aussi en contrat avec l'État. Et l'ensemble représentait 800 élèves. La période où on a eu des contraintes sanitaires, on est descendu à 750 élèves. Et là, pour cette année, cela reprend, mais pas pour tous les établissements, il va falloir du temps pour que ça reprenne.

Après, une des difficultés que l'on a, même si le Pays a une politique très volontariste en matière de développement agricole, c'est qu'il y a une représentation de l'agriculture sur laquelle on doit travailler. On doit corriger l'image que l'on se fait de l'agriculture parce qu'on travaille auprès des élèves et qu'on arrive à convaincre des élèves qu'il y a des perspectives tout à fait intéressantes d'avenir en suivant ces voies de formation. Il faut néanmoins aussi convaincre les parents qui peuvent être quelques fois réticents. Enfin, globalement il y a quand même une dynamique au niveau de l'enseignement agricole.

Par ailleurs, et puisqu'on parle de la communication autour de l'agriculture, je vous ai amené une plaquette de l'établissement pour vous présenter les formations qui sont faites. Et cette année est une année particulière puisque c'est l'anniversaire des 20 ans du BTS agricole dispensé dans l'établissement. Et donc on souhaite fêter cet anniversaire et je vous ai amené une invitation à cet anniversaire Monsieur le président et pour tous les membres de la commission. Cela va se passer samedi sur le site de la Foire en liaison avec la CAPL. Pourquoi on le fait ? D'abord parce que sur 20 promotions, on a 250 étudiants qui sont passés. On va en réunir au moins la moitié, donc l'idée c'est d'organiser les retrouvailles. Et puis c'est l'occasion aussi de mettre le projecteur sur l'enseignement agricole, on va faire témoigner nos étudiants sur ce qu'ils sont aujourd'hui, ce que la formation leur a apporté, de faire parler de cette formation, mais de faire parler d'une façon plus globale de l'enseignement agricole et de montrer que l'enseignement agricole est un vrai outil au service du territoire pour contribuer au développement de son agriculture.

M. Ruben Teremate : Par rapport au BTS et aux jeunes qui étaient en décrochage scolaire, après les formations, que sont-ils devenus ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Concernant le BTS, pour ne parler que de lui, mais il y a aussi tout le reste des formations, c'est donc 250 étudiants qui sont passés par ce cycle de formation ; 75 % d'entre eux sont toujours sur le *fenua* et c'est 100 % d'insertion professionnelle.

Après, pour l'insertion professionnelle, samedi l'on fera des témoignages par famille de métiers. On va faire parler des anciens étudiants. On en a qui sont agriculteurs, techniciens agricoles dans les structures de développement à la CAPL ou dans les différentes structures professionnelles. On a d'anciens élèves de BTS qui sont dans le domaine de la formation, c'est-à-dire qu'ils sont formateurs dans les MFR ou directeurs/directrices de MFR, ou bien dans le domaine de la pêche aquaculture, mais aussi dans le secteur bancaire, puisque c'est une formation qui est assez généraliste mais où on va faire du diagnostic d'entreprise et donc cela intéresse le monde de la banque. Et puis, on en a aussi qui sont dans des métiers très divers et variés. D'une façon générale, l'enseignement agricole est une voie de formation professionnelle qui forme évidemment à des métiers, mais qui forme aussi des citoyens. Et le fait de former des citoyens, cela permet de s'insérer d'une façon ou d'une autre et ce sont des formations qui rendent les gens très adaptables : c'est ce qui fait que ce BTS est une vraie réussite et c'est pour cela que l'on veut fêter cet anniversaire et par la même occasion parler de l'enseignement agricole.

M. Ruben Teremate : Je vois qu'il y a eu un changement de direction pour le CFPPA après 28 ans seulement. Est-ce normal surtout que dans l'Administration, 28 ans c'est presque une carrière ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Le directeur du CFPPA qui, à sa demande, a quitté le CFPPA en 2022 a été le créateur de cet établissement. C'était un jeune ingénieur du SDR qui en 1993 sortait de l'école et à qui on a confié la mission de mettre en place un service de formation continue des agriculteurs. Donc, l'établissement pour lequel on analyse le compte financier a été créé administrativement en 1994 et le CFPPA est un des pôles d'activités qui a été créé aussi en 1994. Et ce directeur a fait l'essentiel de sa carrière en développant le CFPPA et puis là, il est arrivé à un temps d'étape dans sa carrière où il a souhaité rejoindre les services de la DAG pour évoluer professionnellement et se renouveler. Et puis pour le CFPPA, c'est vrai que cela peut surprendre, une structure qui est dirigée pendant presque 30 ans par la même personne. Mais en tout cas c'est une structure qui a répondu à la mission qui lui a été confiée sur toute cette période. Elle a formé les agriculteurs et aujourd'hui c'est Bruno Rosier le directeur sortant. C'est lui qui a développé le dispositif qui s'appelle le FIA (Formation d'installation en agriculture) qui est un dispositif très prometteur pour accompagner les porteurs de projets vers la création d'activité de production agricole ou agroalimentaire.

En ce qui me concerne, il s'agit de ma quatrième année dans l'établissement, j'ai travaillé pendant trois ans avec Bruno Rosier et ça a été un collaborateur tout à fait bien. Et puis le relai est pris par quelqu'un qui arrive et qui va poursuivre l'activité et puis apporter du nouveau là où ça sera nécessaire.

M. Edwin Shiro-Abe Peu : S'agissant de la formation pour adultes, quel est le niveau demandé et la durée de formation ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Il y a deux types de formation adultes qui sont dispensées pour deux types de public différents. On a cette fameuse formation dite FIA (Formation d'installation en agriculture) qui dure une année au CFPPA et elle est complétée par deux années d'accompagnement du porteur de projet par les différents services DAG et SEFI qui accompagne pour faire aboutir le projet de création d'entreprise. Le CFPPA, lui, intervient une année, la première année. C'est la formation longue dispensée par le CFPPA. On a entre trois et quatre sessions de 15 stagiaires par an. En gros tous les ans, on va former une cinquantaine de stagiaires. Alors on ne va pas avoir 50 installations à l'arrivée ! Mais le dispositif est en train de prendre son envol, et l'idée c'est quand même qu'on aille vers ça. Si on arrivait avec 50 stagiaires à avoir 25 installations, ce serait une belle réussite.

Et à côté, on a les formations courtes qui s'adressent aux agriculteurs en place ou aux techniciens des structures aussi, des fois à qui on fait des actions de formation continue. Et selon les sujets, c'est entre un et cinq jours. Souvent il s'agit de formations très spécialisées sur un thème pointu : par exemple, on va faire une formation sur le greffage et le sujet unique ça sera le greffage. Ou encore on va faire une

formation, dans le domaine de l'apiculture sur l'élevage des reines et le thème unique de la formation sera l'élevage des reines. C'est cela les formations courtes où on a des formateurs en interne ou quelque fois même on fait venir des formateurs de l'extérieur pour apporter une contribution très spécialisée. Et c'est ce que l'on a fait par exemple en 2023, on peut en parler quand même parce qu'on l'a fait une première fois, mais on va le refaire d'autres fois. On a travaillé avec une structure qui est basée en France qui s'appelle « *les ateliers paysans* ». Et l'idée c'est de faire travailler les agriculteurs à identifier les besoins en matière d'outils de travail du sol et de fabriquer leurs outils. Et donc on a fait trois sessions : une à Tubuai, une à Moorea et une à... Justement on ne l'a pas fait à Raiatea. Maintenant à Raiatea, les agriculteurs veulent qu'on en fasse une. Et on a fait une sur la presqu'île. Les agriculteurs ont appris à concevoir un outil et à le fabriquer. Et ils sont repartis, après on leur a cédé au prix coûtant, au prix de la matière première qui a été mise en œuvre. Donc cela, c'est une formation qu'on a fait cette année. Et à chaque fois cela durait une semaine. Ainsi, on a fait une semaine à Tubuai, à Moorea et à la presqu'île.

Et ces formations courtes évoluent dans le temps selon les besoins exprimés par la profession agricole. Dans la plaquette qui vous est distribuée, vous avez les formations du lycée puis après vous avez les formations du CFPPA qui sont proposées pour l'année 2024. Vous avez une liste de formations, on va trouver des formations pour créer ou développer son entreprise agricole, des formations production animale, apiculture et élevage porcins, des formations en production végétale, fertilité des sols, maraîchage, vivrier, arboriculture, taille des arbres et soit aux arbres fruitiers, lutte contre les parasites des cultures, des formations sur la transformation des produits locaux et des formations en machinisme agricole, fabriquer ses outils, entretenir son matériel etc.

M. Edwin Shiro-Abe Peu : Je ne sais pas si vous l'avez dit mais je n'ai pas entendu, qu'en est-il du niveau de formation demandé ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Si on prend la formation FIA (formation à l'installation en agriculture), on se rend compte que l'on est sur l'accompagnement de porteurs de projets pour créer des entreprises et là-dedans, on accepte tous les niveaux de formations. C'est-à-dire qu'on s'est rendu compte après plusieurs promotions que l'élément déterminant pour aller au bout et réussir, c'est que ce soit des gens qui rentrent en formation en étant motivés et qui ont déjà un projet. Cela veut dire qu'à partir du moment où une personne sait lire, écrire, compter, on peut l'accepter en formation si elle est convaincue qu'elle va développer quelque chose et qu'elle a envie d'y aller.

Et dans la même formation, on a aussi des gens qui ont un BAC+3 qui sont en reconversion. Mais ce n'est pas gênant parce que de toute façon, les uns et les autres sont là pour un même objectif, c'est qu'ils ont un projet et ils vont travailler leur business plan pour faire aboutir leur projet et démarrer une activité professionnelle. Voilà, ce qu'il en est de la formation FIA.

Et pour les formations courtes, cela va dépendre des thèmes. On va toujours s'adapter au public. On a aussi aujourd'hui deux formateurs qui s'expriment couramment en tahitien et on est capable de la formation en tahitien. Moi je ne suis pas capable de vous parler en tahitien, vous m'excuserez, mais par contre on a au CFPPA des formateurs qui s'expriment tout à fait en tahitien.

Ce qui est important de dire c'est qu'on est basé à Moorea. Le lycée lui est basé à Moorea, on accueille les élèves de l'ensemble des archipels à Moorea, c'est d'ailleurs pour cela qu'on a mis en place un dispositif d'accueil week-end et petites vacances. Mais par contre, le CFPPA pour la formation continue, il réalise des formations délocalisées sur tous les archipels. En ce moment par exemple, on a une formation à l'installation en agriculture à Nuku-Hiva et on en démarre une à Raiatea. Voilà, c'est selon ce qui est exprimé.

Après, on travaille aussi avec des partenaires : la DAG ou la CAPL qui font quelquefois émerger des besoins. Si on a un groupe d'agriculteurs qui sont demandeurs d'une action de formation dans tel ou tel domaine, notre travail va être d'analyser le besoin, comprendre comment répondre au mieux à cela. Après soit on a la compétence en interne, on va faire l'action de formation, soit on ne l'a pas et on va la chercher ailleurs pour faire l'action de formation.

M^{me} Marielle Kohumoetini : Ma première question, pourriez-vous nous donner les détails des élèves sur les trois dernières années sur l'ensemble des établissements ?

Ma deuxième question : avez-vous pensé à travailler avec le ministère de l'éducation pour justement faire la promotion des établissements agricoles, que ce soit à Nuku-Hiva, à Opunohu ou ici ? Le nombre des élèves fréquentant les établissements m'interpelle. Y a-t-il une baisse ou une montée ? Pourquoi ? Je suis en relation avec Frère Rémy de Nuku-Hiva et je comprends bien que pour assurer la pérennité de cet établissement agricole à Nuku-Hiva, il faut, bien entendu, aussi avoir des élèves. Certes, je vois beaucoup tout ce qui est charge et tout, mais pourrais-je avoir les détails justement sur le taux de fréquentation des élèves ? En tant que représentante du conseil d'établissement scolaire dans les Marquises, j'ai proposé, par exemple, au directeur Rémy de Nuku-Hiva d'être présent avec moi dans chaque conseil d'établissement pour faire justement la promotion auprès des établissements publics. L'idée ici est que vous ayez quand même des élèves. On est bien d'accord ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Déjà pour commencer, je vais dire que je suis ici au titre de directeur d'établissement public d'Opunohu. Donc, à ce titre-là, je n'ai pas de légitimité pour parler de l'ensemble des établissements. Par contre, et vous le savez probablement, j'ai une deuxième fonction qui est celle de chef du service formation développement de l'enseignement agricole pour la Polynésie et, à ce titre-là, je peux vous parler de l'ensemble des établissements. C'est-à-dire que par délégation du haut-commissaire, je gère les 11 millions d'euros qui sont alloués par l'État. Et quand on le transforme cela fait 1,2 milliard F CFP qui sont alloués par l'État pour le financement des établissements. Donc, effectivement, je connais tous les établissements.

Ce que je peux dire c'est que, d'une part, le Pays a adopté en 2020 un schéma directeur qui donnait une orientation forte pour le développement de l'agriculture. Il peut être discuter un peu, mais il fait l'unanimité sur le fait que c'est notre orientation légitime de vouloir développer la production agricole sur le territoire. Et cela, je crois que ce n'est pas remis en cause.

La mission qui m'a été confiée en parallèle de ce schéma directeur c'est de produire un schéma de développement de l'enseignement agricole et c'est ce que j'ai fait. C'est un exercice qui porte sur des périodes de cinq ans. On a fait sur la période 2021-2025 un projet polynésien de l'enseignement agricole (PPEA) et on est dans la phase de mise en œuvre de ce projet de développement de l'enseignement agricole.

Ce projet de développement de l'enseignement agricole en Polynésie comprend cinq axes. Le premier — et cela a été unanime —, il y avait toutes les familles d'enseignement autour de la table. Il y avait évidemment frère Rémy avec qui je travaille très régulièrement ; le lycée de Taravao ; les MFR ; les représentants du Pays ; les représentants des services techniques du Pays et bien sûr l'éducation. Et le constat qui a été fait c'est qu'il y a un *turn-over* au niveau de l'éducation — on le connaît tous — et on s'aperçoit que les gens ne connaissent pas l'enseignement agricole. Donc l'initiative que vous évoquiez d'emmener frère Rémy avec vous dans les conseils d'établissement est une très belle initiative parce qu'il y a besoin de faire des choses comme ça : de faire connaître l'enseignement agricole et de montrer qu'il mène les gens vers des belles carrières professionnelles, que ce soit chez les agriculteurs ou que ce soit chez les gens qui vont travailler dans des métiers autour de l'agriculture. En tout cas, les gens font de belles carrières professionnelles en passant par l'enseignement agricole. Il faut le dire et le faire savoir.

Et puis, j'ai envie de dire, il y a de la place pour les agriculteurs. Il y a un renouvellement des générations à assurer. On est quand même dans un contexte où on a un tel taux d'importation de produits alimentaires qu'on a des débouchés garantis pour ce que l'on produit sur les exploitations agricoles. Donc ça, ça fait l'unanimité. Tout le monde en est convaincu.

Maintenant, que fait-on pour faire connaître l'enseignement agricole auprès de l'éducation ? On a fait un rapprochement. Je pense qu'aujourd'hui l'éducation parle mieux de nous qu'il y a quatre ans en arrière. Voilà. Et puis on a même fait des choses, Monsieur le rapporteur a évoqué un sujet tout à l'heure

qui est quelque chose qui a un caractère complètement expérimental et c'est en lien avec la DGEE quand on l'a fait. C'est vraiment expérimental, de bout en bout l'affaire. Dans le collège de Huahine, ils ont une classe de seconde générale et technologique. Ça, déjà, c'est expérimental parce que, normalement, les classes de seconde sont dans les lycées et pas dans les collèges. Cette classe de seconde, c'est pour avoir les élèves une année de plus près de leur famille parce qu'après ils vont devoir s'expatrier pour poursuivre leur scolarité. Et les avoir une année de plus dans les familles pour qu'ils gagnent en maturité, pour qu'ils soient mieux préparés pour aller ensuite ailleurs. Et donc, dans cette classe de seconde générale et technologique, on est intervenu pour faire un enseignement sur les sciences du vivant et l'agriculture. C'était aussi expérimental de bout en bout. C'est-à-dire que, nous, on a un enseignant qui s'est déplacé deux fois. Il n'y avait pas des heures de cours toutes les semaines. Car c'était compliqué à mettre en œuvre quand on est à Moorea et puis qu'on va faire des cours à Huahine. Donc, on regroupait les heures de cours puis on faisait des séquences de deux ou trois jours de suite où on avait un prof de chez nous qui était avec les élèves de cette classe de seconde. Ils allaient sur le terrain et faire des visites. Ils ont aussi fait des petites activités autour d'un *fa'a'apu* au collège, etc. D'ailleurs, on les a accueillis aussi, pendant une semaine au lycée agricole de Moorea pour qu'ils découvrent comment est fait l'enseignement agricole et ont même été visités d'autres lycées agricoles tel que Taravao. Vous voyez, on n'est pas sectaire ; on est ouvert aux autres. Et on a même fait des cours en visio. Voilà, c'était expérimental de bout en bout. On recommence cette année, c'est compliqué à mettre en œuvre clairement, mais c'est intéressant. On a, cette année, quatre élèves de cette seconde GT qui sont chez nous en première BAC technologique, sciences et technologie de l'agronomie et du vivant, et ces jeunes ne connaissaient pas ce BAC-là. Ils l'ont vu, ont compris ce que c'était et ont eu envie de venir. On aurait pu en avoir plus, mais des parents n'étaient pas prêts à laisser partir leurs enfants. C'est un vrai sujet. La communication positive sur ce que c'est que l'agriculture, j'ai envie de dire que ce n'est pas que l'école qui doit le faire, mais tout le monde parce qu'il faut vraiment changer le regard sur l'agriculture.

On a fait ce travail et avec la DGEE il est entendu que si on recommence cette année et si c'est probant, l'an prochain, on essaiera de l'élargir à une autre classe de seconde à un autre endroit. Et à travers ça on établit des liens avec la DGEE et elle parle mieux de nous. J'ai été invité — ce qui ne se faisait pas avant — par la DGEE lors d'un séminaire de formation de leurs conseillers d'orientation pour présenter l'enseignement agricole. C'est bon ça, il s'agit de bonnes actions.

Alors après, comment cela se traduit dans les chiffres ? C'est compliqué parce que nous, cette année, par rapport à l'an dernier, on est en phase d'augmentation des effectifs accueillis dans l'enseignement agricole. On est en train de passer de 750 à 780 alors que la démographie globale de la Polynésie est en diminution. Le nombre d'élèves sortant de collège est en diminution et, dans ce contexte-là, nous, on augmente nos effectifs. Cela veut dire que le travail de communication que l'on a amorcé commence quand même à porter ses fruits. Et après, c'est nous qui communiquons, mais c'est vrai qu'aujourd'hui les services du Pays communiquent d'une façon générale sur leur volonté de développer le secteur agricole et que ça commence à se percevoir dans la nature.

Voilà ce que je pouvais dire pour répondre à votre question.

M. Félix, Hoa Tetua : Cela fait maintenant 20 ans que cela existe. Auriez-vous un chiffre pour savoir combien élèves sont sortis de là et qui travaillent actuellement dans ce domaine ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Notre ministre de tutelle, le ministère de l'agriculture — on a un membre du cabinet avec nous — nous a fait une lettre de commande. On a une commande par rapport à ça. Nous on fait les enquêtes dites « enquêtes insertions » qui sont obligatoires au national. On fait une enquête et on demande à tous les établissements de le faire : six mois après la sortie de l'école que deviennent les jeunes ? Mais après, cela va dans une base de données nationales et c'est noyé dans des chiffres. Et puis on ne les exploitait pas bien. Nous, on a réussi à le faire une année en 2019, c'est-à-dire exploiter ces chiffres-là, mais globalement on les exploite mal et pas suffisamment. Et on a une commande qui nous est passée par le ministère qui veut faire le rapprochement entre des personnes qui sont passées par un dispositif de formation et les opportunités d'installation en agriculture. Par exemple : si à proximité

on sait qu'il y a quelqu'un qui est là, qui avait de l'appétence pour la chose agricole et puis qu'il y a un foncier qui se libère, peut-être que ça vaudra le coup de mettre cette personne sur ce foncier et de créer une activité. Et donc il nous a passé commande et, là, je viens — pas plus tard qu'hier — je viens de signer une lettre de mission à un enseignant qui va faire une enquête insertion sur cinq ans, sur les cinq dernières années. Le ministère nous a demandé 10 ans, je lui ai expliqué que 10 ans pour démarrer ça va être compliqué, on va déjà faire sur cinq ans. Et là, quand on va réunir tous nos BTS, pour les BTS aussi là on va profiter de les réunir pour faire une enquête de façon quantifiée précise sur ce qu'ils font aujourd'hui, ce qu'a été l'évolution de leur carrière. Mais quand on dit 20 ans c'est que les BTS. L'enseignement agricole, c'est 1994 le PEFPA, mais Opunohu c'est 1961, donc ça fait — 39 et 23 — 62 ans.

M. Félix, Hoa Tetua : Je pose cette question-là parce qu'aujourd'hui, on voit qu'on est toujours en retard au niveau de l'agriculture. Si je fais les calculs, je prends 20 ans, cela fait quand même beaucoup d'élèves. Mais aujourd'hui, on se rend compte qu'on est toujours là en train de trouver des solutions pour convaincre nos jeunes à s'orienter à l'intérieur. C'est ça le souci, aujourd'hui.

Le président : Le lycée d'Opunohu a toujours fait sa mission, c'est-à-dire former les agriculteurs.

Le problème qui perdure depuis les années 70 jusqu'à aujourd'hui encore, c'est le système politique qui a été installé et qui a toujours mis et met encore l'agriculture comme étant le parent pauvre. On parle de secteur primaire, mais au niveau du budget, c'est le secteur délaissé. Il va donc falloir que de notre côté, au niveau de la majorité, que l'on arrive à renverser la situation dès maintenant. L'on ne doit pas attendre.

J'avais proposé au ministre de l'éducation d'intégrer l'agriculture dans le système scolaire. En effet, lorsque j'ai été à l'école primaire de Hakahau, une classe était spécialisée pour le certificat d'études primaires et celle-ci faisait également de l'agriculture. Aujourd'hui, cela n'existe plus. On aurait dû garder cette formation à partir de l'école primaire et délivrer un certificat d'études agricoles, et puis poursuivre cette formation dans le secondaire. Il faut intégrer l'agriculture dans le système scolaire. Il faut peut-être préparer une loi du pays durant cette session budgétaire pour intégrer cette vision consistant à proposer une formation agricole dans le système agricole. Par exemple, aux Tuamotu, il faudrait intégrer une formation sur les cocoteraies à partir du primaire.

M^{me} Maguelonne Azais : Au niveau de l'alimentation et des circuits courts, on passe tous les produits de l'exploitation agricole à la cantine, par exemple, où nos jeunes mangent les productions. Après, il faut avoir les agriculteurs derrière car l'on n'est pas autosuffisant, mais on essaye.

M. Patrick Kaiha : Concernant la formation, il faudrait voir avec le ministre de l'éducation pour faire un tronc commun français et maths le matin, et l'après-midi basculer à une autre forme de formation qui serait dédiée à l'agriculture, à la pêche, à la culture, à l'élevage... Il faut que l'on voie comment on peut restructurer le secteur primaire jusqu'au collège.

Pour ma part, j'ai eu de la chance parce qu'il y avait le certificat d'études. Ceux qui avaient du mal à aller plus loin suivaient cette formation et avaient un certificat d'études agricoles. Au collège, on avait cours de français le matin et l'après-midi était dédiée à tout ce qui touchait à la culture marquisienne. Sauf que ce programme a duré trois ans et a été supprimé après, alors qu'il changeait quasiment la vision de la formation initiale. Aujourd'hui, on fait du français du matin jusqu'à l'après-midi ! Cela n'a pas de sens pour nous et n'est pas adapté ! Et donc, il faudrait voir avec le ministère de l'éducation.

M. Ruben Teremate : Dans certaines îles des îles Cook, les cours commencent à 9 heures, le temps pour eux d'aller faire de l'agriculture tôt le matin avec leurs parents, et à 13 heures, ils reviennent. Même les médecins et les autres sont dans le *fa'a'apu*. Ils travaillent dans leur cabinet de 10 heures à 13 heures, par exemple, et l'après-midi, ils sont dans leur *fa'a'apu*. Il y a une certaine forme d'éducation des enfants, c'est-à-dire qu'il n'y a pas besoin d'aller à l'école.

M. Félix, Hoa Tetua : C'est une bonne idée, mais il faut qu'on le fasse maintenant. Sachez que l'ancienne majorité, en termes d'éducation, avait proposé de faire seulement des cours de 7 h 30 à midi et puis c'est fini. Il n'y a plus l'après-midi. Aujourd'hui, il y a encore l'après-midi. Il faut que l'on fasse cela maintenant, sinon ils changeront les textes au niveau de l'éducation.

M. Ruben Teremate : Le gouvernement Temaru avait proposé dans les années 2004 à 2012.

M. Patrick Kaiha : Il faut le remettre en place ! Il faut discuter en interne avec le ministre. C'est une volonté politique.

Le président : J'ai une proposition. Pouvez-vous recevoir la commission de l'agriculture dans votre établissement le 13 octobre ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Ce sera avec un grand plaisir ! Je vais répondre très favorablement à votre proposition puisque nous sommes en capacité de vous accueillir. On ira vous chercher au bateau, on fera la visite de l'établissement et vous déjeunerez à l'établissement pour voir ce que l'on fait également au niveau de la restauration scolaire. Il faudrait prévoir la matinée plus un repas.

Le président : On prendra le bateau de 6 heures avec l'*Aremiti 6*. L'agriculteur, c'est celui qui se lève tôt !

M. Jean-Pierre Eugénie : Oui, le monde appartient aux gens qui se lèvent tôt !

On fera une visite complète de l'établissement. Sur l'exploitation, on aura peut-être une limite — je vous l'annonce à l'avance car vous pourriez être déçus — mais il faut que l'on s'organise pour le faire. En fait, on a un élevage de naisseur-engraisseur de porcs, c'est-à-dire 70 truies de naisseurs-engraisseurs, où l'on produit 1200 porcs charcutier plus une centaine d'animaux reproducteurs. On pourrait produire plus d'animaux reproducteurs, mais la logistique est extrêmement compliquée pour faire partir les animaux reproducteurs. Cela est aussi un sujet. Il y a un an et demi, on a réussi à faire partir quatre truies et un verrat aux Marquises, au lycée de Nuku Hiva, mais il a fallu six mois de tractation pour trouver une solution pour faire partir cinq cochons ! C'était une mission impossible ! (*Rires.*)

Le président : Je vous préviens que maintenant, avec le nouveau ministre, tout est simplifié.

M. Jean-Pierre Eugénie : Tant mieux car des agriculteurs voudraient avoir des reproducteurs. La particularité de nos animaux reproducteurs, c'est qu'ils sont sélectionnés et sont sanitaires indemnes de toute maladie — ça, c'est précieux ! Partout, il y a donc des agriculteurs qui aimeraient bien avoir des animaux qui sortent de chez nous, mais la problématique est de leur faire parvenir. Sur Tahiti, c'est facile, mais dès que l'on veut sortir de Tahiti, c'est extrêmement compliqué ! Cet élevage-là ayant un statut particulier et un périmètre de protection, je ne vous garantis pas que l'on visitera la porcherie lorsque vous viendrez.

Le président : Ce serait bien si l'on pouvait visiter la porcherie.

M. Jean-Pierre Eugénie : Je sais et je le note pour que l'on s'organise en conséquence, mais je ne garantis pas à 100 % parce qu'il y a des mesures de protection importantes de l'élevage.

M. Patrick Kaiha : Concernant le transfert de ces truies, le ministère souhaite mettre en place des réserves dans les archipels éloignés de façon à ce que l'on puisse avoir des réserves d'animaux sains. La volonté est de faciliter les choses et on veut vraiment le faire : faciliter le transport pour que l'on puisse avoir des réserves d'animaux sains dans les autres archipels.

M. Jean-Pierre Eugénie : Il n'y a pas de problème. Nous, les animaux finissent à l'abattoir, mais c'est parce qu'on n'a pas pu les vendre en tant qu'animaux reproducteurs.

M. Patrick Kaiha : Par contre, il nous faut structurer l'accueil.

M. Ruben Teremate : J'ai vu dans le tableau que l'État ne subventionnait pas le CFPPA, peut-on savoir pourquoi ?

M. Jean-Pierre Eugénie : Cela est lié à deux choses. Habituellement, l'État subventionne l'intégralité du lycée et puis le directeur du CFPPA et le directeur de l'exploitation agricole. Après, la compétence « Formation continue » est une compétence qui est déléguée au territoire. Et dans le cadre de l'exploitation agricole, puisqu'elle a un statut d'entreprise, elle doit s'autofinancer.

Dans le cas présent, en regardant l'histoire, en 1993, le premier directeur du CFPPA était un fonctionnaire du pays qui a été mis à disposition de l'établissement pour développer le CFPPA, ce qui fait que l'État n'a pas créé de poste de directeur au CFPPA, puisque Monsieur Bruno Rosier était là pendant 28 ans. C'est l'histoire qui explique la situation. Ceci étant, l'État se rattrape ailleurs. Si vous regardez les charges de personnel de la partie « lycée », entre 2022 et 2023, elle a augmenté de 17 %. Sur mes quatre ans, j'ai augmenté les effectifs État de 12 ETP (Équivalent temps plein). Je me dis que je vais laisser cela en partant. Ce n'est pas trop mal ! (*Rire.*)

Le président : Tout d'abord, je voudrais rassurer tout le monde. Les formations agricoles dont il parlait tout à l'heure dans les MFR, etc. sont subventionnées presque à 100 %, normalement, par l'État. Le Pays subventionne seulement les infrastructures. L'État subventionne les formations agricoles des MFR à 100 % et donc c'est au niveau du Pays qu'il faut bouger ! Il faut ramasser les subventions que l'on donne à des petites entreprises qui font n'importe quoi. Il faut essayer d'arbitrer tout ça et mettre du budget là où il faut.

Ensuite, au niveau du CFPPA, lorsqu'on avait fait la visite de l'exploitation à Opunohu, je n'avais pas vu d'exploitation de vanille.

M. Jean-Pierre Eugénie : Concernant la vanille à Opunohu, c'est aussi là un point de l'histoire. Elle est en train de revenir. Il y en a eu et puis à un moment donné — je n'étais pas là, cela appartient au passé —, elle n'a pas été bien soignée et il y a eu une carence par rapport au suivi de cette activité de production, au point que l'on a interrompu l'activité. Aujourd'hui, on se dit qu'il nous faut, au moins de façon démonstrative, une petite ombrière pour montrer aux élèves ce que c'est que de la vanille. Et donc là, on travaille avec l'ÉPIC Vanille pour avoir une petite unité de production à dimension démonstrative. L'objectif n'est pas que l'on produise parce que l'on a quand même 12 salariés sur l'exploitation et à chaque fois que l'on rajoute des activités en plus, ... À un moment donné, c'est toujours bien de créer des emplois mais il faut équilibrer le budget ! Et donc l'on va faire au moins de façon démonstrative une petite ombrière pour que les élèves puissent voir comment cela fonctionne.

M^{me} Marielle Kohumoetini : Concernant la promotion des écoles et des lycées agricoles en Polynésie, je pense, Monsieur le président et les membres de la commission, qu'il faut réellement impliquer les établissements scolaires, de façon à ce que... Il est vrai que le premier travail doit être fait par les parents, mais si en tant que membres de la commission de l'agriculture, nous pouvons intervenir de manière à ce que l'on puisse augmenter le nombre d'élèves dans les lycées agricoles, ce serait bien. Il faudrait voir le ministre de l'éducation pour savoir ce que l'on peut faire.

Le président : Le peuple *mā'ohi* est un peuple agricole. Avant le CEP, on exportait du café, du sucre, de la viande porcine, et à un moment donné, la Polynésie a été le premier exportateur de viande porcine au monde. Avec l'argent facile du CEP, tout le monde est déraciné de sa terre. Avec l'argent facile du CEP, les Marquisiens ont quitté les Marquises, ceux des Australes ont quitté les Australes, les *Paumotu* ont quitté les Tuamotu... Tout le monde a fait l'exode vers Tahiti. Madame Marielle Kohumoetini disait que près de 22 000 Marquisiens vivaient sur Tahiti, c'est-à-dire $\frac{3}{4}$ de la population marquisienne. C'est le CEP ! Ce sont les essais nucléaires ! Le projet est donc de faire revenir le *Mā'ohi* sur sa terre. Il faut que la politique fasse son travail !

Les membres de la commission n'ont qu'un rôle législatif, mais l'exécutif est en haut. Et, à chaque fois que l'on a un projet, on est bloqué parce qu'on n'a pas ce pouvoir exécutif. Dans les temps à venir, il faudrait peut-être que l'on fasse des formations pour arriver à rédiger des lois et les faire passer à l'assemblée. Parce que, on a toujours fait en sorte que les textes viennent du gouvernement et l'assemblée ne fait que les adopter.

Si on a bien compris le déroulement lors de l'ouverture de la session budgétaire de jeudi dernier, on sait clairement que le président de l'assemblée a tenu un discours très politique parce que c'est le rôle de l'assemblée, et le Président du Pays a tenu un discours de développement. Normalement, c'est la vraie image que l'on doit donner au pays, plutôt que l'assemblée soit une chose et que le gouvernement lui dicte de faire ceci et cela, voter... Maintenant, il faut qu'on joue notre rôle. Et donc, on a besoin de beaucoup de juristes et de rédacteurs pour écrire des lois.

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION

(La procédure d'examen simplifiée est approuvée à l'unanimité.)

Article 1^{er}

Amendement n° 1 (APF 10176 du 26-9-2023) déposé par M. le rapporteur Ruben Teremate

Vote sur l'amendement n° 1
et sur l'article 1^{er} amendé :
Adoptés à l'unanimité avec 7 voix pour

Article 2

Amendement n° 2 (APF 10177 du 26-9-2023) déposé par M. le rapporteur Ruben Teremate

Vote sur l'amendement n° 2
et sur l'article 2 amendé :
Adoptés à l'unanimité avec 7 voix pour

Article 3

Amendement n° 3 (APF 10178 du 26-9-2023) déposé par M. le rapporteur Ruben Teremate

Vote sur l'amendement n° 3
et sur l'article 3 amendé :
Adoptés à l'unanimité avec 7 voix pour

Article 4

Amendement n° 4 (APF 10179 du 26-9-2023) déposé par M. le rapporteur Ruben Teremate

Vote sur l'amendement n° 4
et sur l'article 4 amendé :
Adoptés à l'unanimité avec 7 voix pour

Article 5

Amendement n° 5 (APF 10180 du 26-9-2023) déposé par M. le rapporteur Ruben Teremate

Vote sur l'amendement n° 5,
sur l'article 5 amendé
et sur l'ensemble du projet de délibération amendé :
Adoptés à l'unanimité avec 7 voix pour

(L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de la commission s'achève à 10 h 23.)

LE PRÉSIDENT,

Tafai, Mitema Tapati